

Quinzième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 10 mai 2017, à 17 h.

PRÉSENCES

ST-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
HAM-SUD	M. Georges St-Louis
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

2017-05-0084

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Georges St-Louis
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-05-0085

PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2017

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2017, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 12 avril 2017 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2017-05-0086

GARANTIE DE PRÊT – CENTRE D'INNOVATION MINIÈRE DE LA MRC DES SOURCES (CIMMS)

CONSIDÉRANT l'importance du projet de Centre d'innovation minière de la MRC des Sources pour la région de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que le Centre d'innovation minière de la MRC des Sources a besoin d'un apport financier temporaire supplémentaire pour réaliser son projet;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique de la MRC des Sources, lors de sa rencontre du 10 mai 2017, a recommandé favorablement au comité administratif de la MRC des Sources d'accorder un aide financière temporaire de 100 000 \$ pour le projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE le comité administratif de la MRC des Sources autorise un financement temporaire sous forme de prêt ou de cautionnement de marge de crédit effectué par la Caisse Desjardins des Sources au montant de cent mille dollars (100 000 \$) au Centre d'innovation minière de la MRC des Sources;

QUE ce financement temporaire soit d'une durée limitée, soit jusqu'au 1^{er} novembre 2017, date à laquelle le Centre d'innovation minière de la MRC des Sources devra rembourser la totalité du prêt ou que le cautionnement de la marge de crédit soit révoqué;

QUE le comité administratif de la MRC des Sources autorise M. Frédéric Marcotte, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le document du cautionnement.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2017-05-0087

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Georges St-Louis propose la levée de la séance à 17h20.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier